

AVIS PUBLIC

AVIS est donné que les règlements RCA08-08-0001-87 et RCA08-0001-88 modifiant le règlement RCA08-08-0001 sur le zonage, adoptés le 5 avril 2016, sont en vigueur depuis le 18 avril 2016, date de délivrance du certificat de conformité au Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal.

Avis est aussi donné que ces règlements sont déposés au Bureau du citoyen, situé au 777 boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, à la disposition et pour l'information de toute personne intéressée.

Montréal, le 27 avril 2016

Isabelle Bastien, avocate
Secrétaire du Conseil d'arrondissement

PUBLIC NOTICE

NOTICE is given that by-laws number RCA08-08-0001-87 and RCA08-08-0001-88 modifying by-law number RCA08-08-0001 on zoning, adopted on April 5, 2016, are in force since April 18, 2016, date of issuance of the certificate of conformity to the Ville de Montréal Planning plan.

These planning by-laws are filed at the Citizen's Office located at 777 Marcel-Laurin Boulevard, Saint-Laurent, at the disposal and for information of any interested person.

Montréal, April 27, 2016

Isabelle Bastien, lawyer
Secretary of the Borough Council